

À la piscine, vous devez :

- Aider les enfants de votre groupe qui ont besoin d'un VFI à en trouver un de la bonne grandeur et à le mettre;
- Vous assurer que les enfants connaissent les règles de sécurité et d'hygiène le personnel de la piscine peut vous aider;
- Repérer l'**infirmerie**, les **chaises de sauveteurs**, les **installations sanitaires** et les **câbles** qui déterminent le plan d'eau;
- Établir un **lieu de rassemblement** à l'aide des serviettes;
- Vous assurer que tous, **vous et les enfants**, prenez une **douche** avant d'aller dans la piscine;
- Effectuer des **points de contrôle rigoureux**;
- Vous assurer de **garder un contact visuel fréquent** avec l'ensemble des jeunes sous votre responsabilité;
- Lorsque les enfants de votre groupe sont dans la glissade ou sur le tremplin, **aidez les sauveteurs à gérer leur utilisation**;
- Vous assurer que chaque jeune demeure dans la **zone du bassin qui lui est sécuritaire** en fonction de ses habiletés de nage :
 - Les enfants qui ne réussissent pas le test de nage doivent porter un VFI ou demeurer à portée de main d'un accompagnateur;
 - Les enfants ne possédant pas l'ensemble des habiletés de base¹ doivent demeurer dans la partie peu profonde.

- **Aider à la surveillance** (interdire les luttas, les bousculades et les courses sur le plan d'eau) et encourager les enfants à aller à la **toilette régulièrement**;
- **Animer** vos jeunes et **aller à l'eau** avec eux;
- Prévoir un **rassemblement 30 minutes avant** l'heure de **départ** pour permettre aux enfants de se changer.

¹ HABILITÉS DE BASE DE NATATION

- Entrée en eau profonde par roulade
- Nage sur place pendant 1 minute
- Déplacement en eau profonde sur une distance de 50 mètres
- Veiller à ce que les vêtements de baignade soient conformes aux exigences

PATAUGEOIRES

Afin d'accommoder les CPE et garderies familiales, la Municipalité a pris la décision d'accepter leurs ratios pour les groupes en pataugeoire.

Les **ratios** suivants sont suggérés :

- Pour les enfants de 3 à 4 ans :
1 éducatrice/8 enfants maximum
- Pour les enfants de 4 à 5 ans :
1 éducatrice/10 enfants maximum

Il est de la responsabilité des accompagnateurs de bien évaluer leur groupe et de recourir à un 2^e accompagnateur si nécessaire afin d'optimiser la surveillance et l'encadrement des enfants.

Le surveillant-sauveteur de la pataugeoire peut exiger d'avoir un 2^e accompagnateur lors de la prochaine visite.



GROUPES D'ENFANT EN MILIEU AQUATIQUE

GUIDE D'ENCADREMENT SÉCURITAIRE

PISCINES ET PATAUGEOIRES



PISCINES

Une visite à la piscine comporte des **risques**. En tant que **responsable d'un groupe de jeunes**, vous devez :

- Veiller à la sécurité des jeunes de votre groupe;
- Réagir et intervenir en cas d'urgence.

Le personnel de la piscine pourra exiger une évaluation (test de nage - voir encadré sur les habiletés de base en natation) afin d'identifier les non-nageurs du groupe. De plus, il peut, en tout temps, refuser l'accès à votre groupe ou vous expulser si vous ne respectez pas les règles.

Si un jeune refuse de se baigner, il est automatiquement considéré comme non-nageur. Par conséquent, il doit être identifié comme tel.

Planifiez vos activités à la piscine municipale.

Vous devez vous assurer avant l'activité :

- De prendre connaissance de l'**horaire**;
- **De confirmer** à la piscine l'**heure d'arrivée** de votre groupe;
- D'identifier les enfants à l'aide d'un **bracelet ou de tout autre moyen jugé adéquat**;
- De donner les consignes concernant la **protection contre le soleil** et le port du vêtement de flottaison individuel (**VFI**) **pour les non-nageurs**;
- Que le personnel de votre camp est **facilement identifiable**;
- Vous devez préalablement **expliquer les règlements** de la piscine aux enfants de votre groupe.;
- Que les enfants prennent leur **dîner ainsi qu'une pause après le repas**. Il est recommandé de fixer une heure spécifique pour le dîner;



- Que tous appliquent de la **crème solaire** une demi-heure avant la baignade;
- Que les moniteurs et les enfants portent leur **maillot de bain sous leurs vêtements** avant le départ du camp;
- D'avoir sous la main la **liste de noms des enfants** qui doivent porter un **VFI**;
- D'avoir **suffisamment d'accompagnateurs**. Les **ratios** suivants sont suggérés :
 - Pour les enfants de moins de 6 ans :
1 accompagnateur/6 enfants maximum
 - Pour les enfants de 6 ans ou plus :
1 accompagnateur/15 enfants maximum

Pour un encadrement optimal, il est recommandé de diviser les enfants en petits groupes, et ce, même dans le cas d'un rapport accompagnateur/enfants respecté (ex. : 2 accompagnateurs/12 enfants).

Ces rapports sont un minimum suggéré. Les gestionnaires organisateurs et les accompagnateurs devraient également choisir des mesures complémentaires dès que l'un ou plusieurs des critères suivants s'appliquent :

1. Les enfants n'ont jamais suivi un cours de natation ou le programme Nager pour survivre, ou ils ne savent pas nager.
 2. Les enfants ne sont pas capables de suivre des consignes ou des règles.
 3. Les enfants ne sont pas capables de s'orienter seuls.
 4. Les enfants ont des besoins particuliers.
 5. Le lieu ou la zone de baignade comporte une partie plus profonde que la hauteur de la poitrine des enfants, et des enfants du groupe répondent à l'un des critères précédents.
- Vous présenter au responsable du bassin, à votre arrivée.



La sécurité et la surveillance, c'est l'affaire de tous!

Les informations contenues dans ce dépliant sont tirées du *Guide d'encadrement sécuritaire des groupes d'enfants en milieu aquatique* du gouvernement du Québec.